

**OBJECTIFS & COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES VISÉES**

- Respecter les obligations d'un employeur en matière de formation professionnelle
- Utiliser les possibilités de financement de formation
- Mettre en oeuvre le Compte Personnel de Formation (CPF)
- Connaître les obligations en matière d'entretien professionnel et de bilan dans une entreprise

RHP_ACTFP-1

1 jour - 7 heures

INTER ou INTRA SUR-MESURE

800 € en intra*

*pour les tarifs INTER et demandeurs d'emploi : merci de nous consulter.

Prérequis et accessibilité

Aucun prérequis.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter afin que nous puissions vous accompagner et vous orienter au mieux dans votre demande et vos démarches.

Moyens pédagogiques et encadrement

Formation dispensée en présentiel ou à distance (sur demande) par un formateur professionnel de la gestion des ressources humaines, spécialiste du droit de la formation : apports théoriques, exercices de mise en situation professionnelle.



LIEU DE FORMATION

Modula Formation
(Bordeaux / Bayonne / Limoges / La
Rochelle) et/ou à distance



DÉLAIS D'ACCÈS

Variable en fonction de votre statut, du
financeur et de notre planning inter



SUITE DE PARCOURS

Suggestion : Conduire un entretien
professionnel



Modalités d'évaluation :

Avant la formation : audit des besoins et du niveau

A la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur

Formation qualifiante : attestation de fin de formation (appelée « certificat de réalisation »)

www.modula-formation.com

Contactez-nous !

05 56 44 58 68

contact@modula-formation.com

7, avenue
Raymond Manaud
33520 BRUGES

PHILOSOPHIE DE LA REFORME

- Le salarié et son projet
- Les outils : CEP, CPF, entretien pro, bilan, VAE, transition

LE CPF DANS TOUS SES ETATS

- Acquisition, utilisation, APP's
- Accord d'entreprise
- Gestion par le CDC
- Exercice sur la différence entre la collecte et les comptes CPF des salariés

LES NOUVEAUX ACTEURS DE LA FORMATION

- OPCO, URSSAF, CDC, France Compétences, Régions, Direccte

LES CONDITIONS DE L'ALTERNANCE

- Fusion administrative des contrats
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

FINANCEMENTS DISPONIBLES

- CPRDFOP des Régions
- EDEC des Direccte
- Alternance
- Handicap
- Europe

DISPOSITIONS DIVERSES

- ROI du plan de formation, alternatives pédagogiques
- Risques en formation
- Rôle du RF après la réforme

